

qu'il est important de combattre : on prétend qu'il faut être dur pour soi-même ; que moins on prend de précautions, mieux cela vaut ; que l'on s'accoutume à tout. — Vous offrez un parapluie ou un lambeau de couverture au brave garçon qui va partir malgré la pluie ; — allons donc ! pour qui le prenez-vous ? Il a reçu plus d'une averse dans sa vie ; est-ce que l'on ne s'accoutume pas à tout ?

Il arrive à son travail ruisselant comme une fontaine :
— Chien de temps ! se contente-t-il de dire en frappant des pieds et en s'essuyant les doigts.

— Ça mouille, ça mouille, dit un confrère.
— Ma foi, je viens de prendre un bain gratis. Parlez à ces énergiques travailleurs d'ôter momentanément leur blouse, d'approcher du poêle leur pantalon trempé, ils vous riront au nez. Est-ce que l'on ne s'accoutume pas à tout ?

Non, vraiment, on ne s'accoutume pas à tout ; essayez donc de vous accoutumer à vivre sans manger, vous.

— Ça, c'est bien différent.
— Différent, sans doute ; mais la défaillance qui provient de l'inanition a plus d'un point de ressemblance avec les inconvénients produits par l'humidité ; l'humidité qui corrode les pierres ! qui ronge le fer ! l'humidité qui, trop longtemps prolongée, peut faire tomber la peau en lambeaux, et mettre tout le corps en macération !

Je le sais, il n'est point possible qu'un corps vivant se macère et se pourrisse, même au milieu de l'humidité la plus flammante. Pourquoi ? parce que l'instinct, la force vitale sont plus intelligents souvent que notre humaine raison : un corps en vie, attaqué, se défend ; il a froid, il appelle à lui les forces auxiliaires, une chaleur toute de réaction ; alors, des désordres surviennent ; souvent une lutte s'établit, il y a bataille, victoire ou défaite ; or, la défaite, ce sont les fluxions de poitrine ; les désordres, ce sont les rhumatismes et les douleurs. Sachons donc, par un peu de précautions, prévenir et empêcher tous ces dangers.

Un brave médecin de campagne était fort mal compris dans les recommandations qu'il faisait relativement à l'humidité.

Ainsi, montrant la boue ou le carrelage humide d'une chaumière habitée par un malade qu'il visitait. — Comment, Jérôme, disait-il, voulez-vous être bien portant dans un pareil taudis ? — Mais, monsieur le docteur, puisque j'somme né là-dedans, que j'avons été élevé là-dedans, j'somme forcément habitué à la bécasse.

Passant à travers une cour, pour arriver près d'une femme alitée, il apercevait, jouant à la pluie, un gamin de trois à quatre ans, aussi mouillé que si on l'avait plongé dans une rivière. — Veux-tu bien rentrer, malheureux... Ma bonne Louise, ça n'a point le sens commun de laisser petit Jacques se mouiller de la sorte. — Que voulez-vous ? ça l'amuse, cet enfant. — Belle raison, ça l'amuse ; un beau matin, vous viendrez me l'amener avec des glandes au cou et des articulations qui n'agiront plus... — Dame, il n'a pas, il n'aura jamais de rente, le pauvre garçon, faut ben qui se durcisse un brin.

Une autre fois, le docteur rencontrait, portant un parapluie à la main, un des vieillards de la localité : le brouillard tombait à faire craindre bientôt une pluie véritable ; mais le parapluie, un de ces grands riflers de famille, qui n'existe plus guère qu'à la campagne. Était bien douillettement enfoncé dans son fourreau. — Comment, François, vous avez un parapluie, et vous ne vous en servez pas. — Ça ne tombe pas encore assez, monsieur le docteur. — Votre parapluie ne vous en est pas moins nécessaire ; l'humidité est mauvaise. — Je le croisais ben ; c'est pour cela que je ménage un peu le parapluie. Car c'est un meuble de famille : mon père nous l'a laissé en bon état, il faut qu'il passe en bon état à nos enfants.

Un beau matin, tout le village de... fut dans une effervescence difficile à décrire. Le docteur avait conté ses difficultés dans quelques maisons riches du pays. On avait compris ses tracas, ses impossibilités, et l'on avait tenu conseil pour arriver à un moyen qui donnât chance d'être écouté, compris, obéi surtout.

Un beau matin donc, circula dans le village une ébouriffante nouvelle. Une affiche annonça cinquante francs à gagner :

« Avec l'autorisation de monsieur le maire, réunion dimanche prochain, après vêpres, dans la grande salle de la mairie, etc. »

On comprend que l'affiche, lue, relue, fut le sujet de toutes les conversations de l'endroit. Que d'interrogations ! que de recherches ! que de suppositions ! Le médecin fut muet et sa cuisinière aussi. Il est vrai qu'il avait eu la précaution de ne rien confier à sa cuisinière.

Au dimanche qui suivit, peu de paysans manquèrent à l'appel. A la porte du lieu de réunion, se tenait gravement le garde champêtre, plaque au bras, sabre au côté, et l'instituteur, armé d'une petite corbeille qui contenait une série de petits cartons portant chacun un numéro. A chaque entrant fut remise une carte, avec recommandation de la garder : c'était un billet de loterie. Ah ! plus d'un cœur battit d'espérance ; bon nombre d'irrésistibles s'imaginaient gagner le gros lot.

— Quel numéro as-tu, toi ?
— 7, la potence.
— Tu es flambé.
— Moi, j'ai numéro 13

— Enfoncé, la maman : c'est un chiffre de malheur.

— Nous verrons bien, ça.
— Moi, j'ai les cocottes, 22, deux tourterelles, ça doit me réussir.

— Attention ! voilà le docteur.

Le bon médecin de campagne arriva à la séance, assisté de M. l'adjoint et du vénérable pasteur du hameau. Ils se placèrent autour d'une petite table qui représentait le bureau. Bientôt l'instituteur apporta quatre grosses pommes ornées de colifichets, c'est-à-dire entourées de rubans roses, et munies, à chaque extrémité, d'un cachet en cire rouge. C'étaient les scellés de la mairie. Tous les yeux étaient curieux, dilatés ; un chuchotement de circonstance s'éleva et murmura comme le vent dans les grands arbres ; la sonnette s'agita.

La séance est ouverte, psalmodia le président. Aussitôt de chut expressifs, et puis un silence gros d'attention.

« Mesdames et messieurs, j'ai annoncé qu'il y avait cinquante francs à gagner. La somme, la voici ; des beaux écus tout neufs ! Ces cinquante francs ne pourront être gagnés qu'avec un peu de soin et de peine, et ne seront délivrés que dans quelques mois. (Murmures de désappointement). Mes chers amis, nous ne vous devons rien, pensez-y ; nous vous offrons la chance d'un gain légitime, mais à des conditions auxquelles il faudra bien vous soumettre. Ceux à qui déplairait notre proposition peuvent se retirer. (Personne ne bougea). — Donc, voici quatre pommes ; nous les avons choisies sur le même arbre, et la cueillette en a été faite avec toutes les précautions qu'il faut prendre pour les fruits que l'on veut conserver. Les billets que vous avez entre les mains vont désigner les quatre favoris du hasard, c'est-à-dire les quatre personnes qui emporteront les pommes chez elles. Or, de ces pommes, vous ferez tout ce que vous voudrez ; nous nous réunirons dans quatre mois d'ici. (Nouveaux murmures de désappointement). Ce temps est nécessaire à notre expérience... Dans quatre mois, les pommes nous seront rapportées, examinées séance tenante, et c'est la personne qui nous rapportera le fruit le mieux conservé qui gagnera les cinquante francs !

Le tirage eut lieu ; les heureux furent d'âge et de caractère bien différents : 1° Madame Margottot, la savante du pays ; 2° Jérôme, le Nestor de l'endroit ; 3° la veuve Lutèce ; 4° le rieur, le grand farceur Nicolas.

La mère Margottot savait que c'est l'humidité qui pourrit, et elle mit si souvent son lot sur sa chaudière, qu'elle en fit une pomme tapée.

Jérôme fourra la sienne dans sa cave ; ce n'était pas si mal pensé. Mais, voisine d'un puits, la cave suintait si bien l'eau qu'on aurait pu y établir une fontaine ; la pomme de Jérôme fut la première pourrie.

La veuve Lutèce mit la sienne dans son grenier, à l'abri d'une trop vive lumière. Hé ! hé ! elle espérait bien gagner ; par malheur le fruit gela, et au dégel, il se rida et fit toute sorte de grimaces.

Nicolas trouva dans une vieille commode de sa mère un petit tiroir, dont il demanda et obtint la libre disposition. Il prit une assiette, y mit un peu de poudre de son, et plaça sa pomme dessus. Une fois l'assiette et la pomme dans le tiroir, Nicolas coiffa le tout d'un morceau de flanelle, assez ample pour remplir à peu près tous les vides, adoucir la lumière et prévenir les refroidissements.

Qu'arriva-t-il ? C'est que le fruit resta intact ; c'est que Nicolas empocha gaiement les cinquante francs. Il avait un peu fait de la prose sans le savoir ; mais le médecin en profita pour recommander la flanelle à ses clients, et leur bien démontrer qu'on ne s'habitue point aux choses dissolvantes, et que, quelque fort, quelque robuste que l'on soit, on ne s'accoutume jamais à l'humidité.

(Médecin de Campagne).

EMPRUNT OTTOMAN.

Communication faite par M. J. Mirès aux noms des contractants de l'emprunt ottoman et aux noms des directeurs de la Caisse générale des Chemins de fer.

Sur la demande des directeurs de la Banque de Turquie, et à cause des fêtes de Noël, la souscription à l'emprunt ottoman est prorogée à Londres jusqu'au samedi 5 janvier inclusivement. Par suite, elle restera ouverte en France et sur les places étrangères pendant le même délai.

A cette occasion, les contractants croient devoir faire connaître la situation de la souscription.

Le nombre des souscripteurs connus, au 27 décembre, s'élève à 9,715 souscripteurs. Le nombre des obligations souscrites est de 120,620 obligations.

Soit une moyenne de douze obligations par souscripteur, ce qui constitue déjà le classement des titres.

Il faut reconnaître que la faveur dont cette opération était entourée à l'origine, ne pouvait faire prévoir ce résultat, et chacun supposait au contraire, que l'emprunt serait couvert et au-delà.

Mais des faits imprévus se sont produits pendant la souscription. D'une part, il s'est révélé quelques hostilités financières contre l'emprunt ; d'autre part, un différend relatif à des intérêts privés et survenu avec la Caisse générale des Chemins de fer, et ce différend, complètement

terminé aujourd'hui, a donné naissance à des interprétations dont la malveillance s'est emparée.

Pour cet emprunt, les contractants se sont retrouvés aux prises avec des difficultés analogues à celles qui leur furent suscitées en 1857, lorsqu'ils émirent à 38 fr. 50 l'emprunt espagnol de 800 millions de réaux coté maintenant au-dessus de 50 fr. Cette émission fut entravée par les mêmes luttes financières qui se produisirent aujourd'hui.

Mais les contractants ont pris, comme ils l'avaient fait en 1857, toutes les mesures pour favoriser les intérêts qui se rattachent à l'emprunt ottoman et en assurer le succès.

Ensuite le chiffre des obligations qui seront délivrées par les contractants pendant l'année 1861, est limité aux 275,000 obligations mises en souscription publique, qui, avec les 180,000 obligations réservées en faveur des banquiers de Constantinople, suffisent pour satisfaire pendant seize mois, c'est-à-dire jusqu'au mois de mai 1862, aux engagements contractés envers le gouvernement ottoman.

M. J. Mirès, en faisant cet exposé, croit devoir prévenir les actionnaires de la Caisse générale des chemins de fer, si intéressés dans cette affaire, qu'à l'assemblée générale du 28 janvier prochain, en même temps qu'ils auront à voter le paiement des intérêts et, s'il y a lieu, du dividende pour 1860, ils auront, en outre, à délibérer, toujours eu égard à l'emprunt ottoman, relativement à une répartition éventuelle sur le capital social.

2299-6965) J. MIRÈS.

GAZETTE DES BEAUX-ARTS

COURRIER EUROPÉEN DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ

Moyennant 150 francs, payables en trois fois, les personnes qui ont le goût des arts peuvent se procurer : 1° deux années d'abonnement à la Gazette des Beaux-Arts, soit les années écoulées 1859 et 1860, soit les années à courir 1861 et 1862 ; 2° et une magnifique épreuve de l'Hémicycle de Paul Delaroche, gravé par Henriquel-Dupont. Cette grande gravure, le chef-d'œuvre de l'art moderne, suffit à elle seule pour orner dignement tout un salon. En effet, ses dimensions sont de 2 mètres 60 cent. de largeur sur 56 cent. de hauteur. Resté jusqu'à présent le privilège des plus riches amateurs, l'Hémicycle, grâce à cette heureuse et très avantageuse combinaison, pourra se répandre dans la société où la Gazette des Beaux-Arts est déjà connue pour la plus savante, la plus autorisée et la plus élégante de nos publications artistiques.

Envoi franco, pour plus de détails, d'un prospectus illustré à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie adressée au directeur, 55, rue Vivienne, à Paris.

On s'abonne chez les principaux libraires.

2298-6951

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy.

Direction de M. J. Gouverneur.

Dimanche 30 décembre.

LES PIRATES DE LA SAVANE ou LA CHASSE AU TIGRE, drame en 5 actes et 6 tableaux.

LE CLOU AUX MARIIS, comédie-vaudeville

Mardi 1^{er} janvier 1861.

LE JUIF-ERRANT

Drame en QUINZE tableaux.

Ouverture des bureaux à 5 heures.

On commencera à 6 heures précises.

Prix des places : Première galerie et stalle de parquet, 1 fr. 50 c. Parquet, 1 fr. Amphithéâtre, 75 c. Parterre (assis), 50 c.

Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 26 DÉCEMBRE 1860.

Blé blanc vendu, 1,310 hectolitres . . . 25 15
Blé macaux id. 250 hectolitres . . . 22 91
Prix extrême du blé blanc . . . 23 à 28 fr.
Id. du blé macaux . . . 19 à 25 fr.
Hausse à l'hectolitre : Blé blanc . . . 0 47
Id. id. Blé macaux . . . 0 41
Fleurs (le sac de 100 kilog.) . . . 43 »
Hausse : 4 fr. 00 cent.
Son (le quintal métrique) . . . 14 »

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

Blé blanc. Blé macat v.
Semaine courante. 24 » 22 11
Semaine précédente 23 08 21 37
Hausse . . . 0 92 0 74

TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Prix du pain par pains d'un kilog. 1/2 :
Pain de ménage, le kilogramme . . . 31 »
Pain de 2e qualité, idem . . . 35 »
Pain blanc, idem . . . 39 »
Pain de fleur (dit pain français, 425 gr.) 6 »
Les deux pains . . . 12 »
Les quatre pains . . . 24 »
Les huit pains . . . 48 »

CHEMIN DE FER DU NORD.
Ancien réseau.
Produits de la semaine du 9 au 15 décembre 1860.

Nombre de voyageurs, 410,064.	
Produit des voyageurs	267,794 20
Bagages, marchandises, etc.	926,045 61
Produit total	1,193,806 81
Semaine correspondante de 1859.	
Nombre de voyageurs, 106,478.	
Produit des voyageurs	264,015 64
Bagages, marchandises, etc.	924,969 34
Produit total	1,188,984 95
Différence en plus pour 1860.	04,821 86
Soit : 0 40 %.	
Produit par kilomètre.	
1860 — 964 kilomètres exploités.	1,238 38
1859 — 964 idem	1,233 28
Différence en plus pour 1860.	5 10
Soit : 0 40 %.	
Produit total du 1 ^{er} (1860. 58,093,456 62	
janvier au 15 décemb.) 1859. 55,418,455 87	
Différence en plus pour 1860.	2,267,000 75
Soit : 4 83 %.	

Nouveau réseau.
SECTIONS DE PARIS A SEVRAN ET D'OSTRICOURT A LENS.
Produits de la semaine du 9 au 15 décembre 1860

Nombre de voyageurs, 1,430.	
Produit des voyageurs	1,248 25
Bagages, marchandises, etc.	2,068 05
Produit total	3,316 30
Produit par kilomètre.	
31 kilomètres exploités	107 »
Produit total du 4 juin au 15	
décembre 1860	72,329 34

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.
BUREAU DE ROUBAIX.
Heures des levées de boîtes supplémentaires.

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée.	7 ^h » mat.	7 ^h 20 mat.	7 ^h 30 mat.
2 ^e levée.	10 » mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3 ^e levée.	12 30 soir.	12 50 soir.	1 » soir.
4 ^e levée.	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5 ^e levée.	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare.
1 ^{re} levée.	7 ^h 35 mat.	7 ^h 40 mat.	7 ^h 50 mat.
2 ^e levée.	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3 ^e levée.	1 05 soir.	1 10 soir.	1 20 soir.
4 ^e levée.	6 55 soir.	7 » soir.	7 10 soir.
5 ^e levée.	8 25 soir.	8 30 soir.	8 40 soir.

ANNONCES
En vente chez J. Reboux, imprimeur, 20, rue Neuve :
ALMANACHS
CALENDRIERS
AGENDAS
Pour 1861.

MM. STAES et de BARALLE, Médecins-Dentistes, Vieux-Marché-aux-Poulets, 28, à Lille, ont l'honneur de prévenir leur clientèle qu'ils viennent de s'associer.
M. de Baralle continuera à venir tous les lundis à Roubaix. Il recevra de 10 h. du matin à 5 h. du soir, à l'hôtel Ferraille, rue Nain.

DENTS ET DENTIERS
(sans ressorts ni crochets),
avec lesquels on peut manger aussi facilement qu'avec ses propres dents.

TRAITEMENT SPÉCIAL DES DENTS
— Les personnes qui ne voudraient pas se présenter à l'hôtel sont priées d'en donner avis à M. de Baralle.
(1844)